



Association loi 1901
87380, St Germain les Belles
www.lepanierdegermaine.org
pdegermaine@gmail.com
tél 0950423962

local : 64 Bis RN-87380 MAGNAC BOURG

COMPTE RENDU DU CA DU 26 AOUT 2020 20h30 - 00h15

Présents : Sophie Duteil, Mireille Bourgeois, Martine Gaultier, Hortense Jacquemain
Caroline Leroux, Rémi Marivin, Clément Puyo, Jocelyne Van Binneveld

Excusés : Elisabeth Cousew, Stéphane Morelon, Ginette Pariselle

Sophie : Animateur de séance

Rémi : Secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes intermédiaires 2020 de l'association
2. Etat des lieux NEF/crédit coopératif : vers une simplification bancaire ou pas ? (frais, organisation, éthique...)
3. Passage à Cagette
 - Calendrier et éléments techniques
 - Organisation d'un apéritif/repas Panier de Germaine; pour se retrouver et pour annoncer/lancer le passage à cagette
4. Approvisionnement en œufs : besoins et producteurs : quel choix et sur quels critères
5. Approvisionnement en légumes : programmation d'un temps de réflexion dédié (quand ?, avec qui ?, etc.)
6. Questions diverses

Discussions préliminaires

Plusieurs dysfonctionnements d'Ancolie ont été récemment observés, causant notamment des soucis d'édition de la liste de distribution et donc des erreurs à la prise des produits par les adhérents.

Les erreurs ont été tracées et corrigées sur les comptes adhérents par la commission permanences et des corrections ont été apportées au logiciel par Wlad, mais le passage à Cagette se fait de plus en plus attendre.

→ Les adhérents seront prévenus dans la prochaine communication des soucis récurrents sur Ancolie depuis quelques semaines.

1. Points trésorerie : bilan intermédiaires 2020 et fonctionnement

Bilan intermédiaire :

La saisie comptable est à jour pour 2020 sur le nouveau logiciel.

Pour 2020, le résultat à 8 mois est positif, après déduction des charges (location, électricité, ...) de l'année. La décision de diminuer les marges du Panier sur plusieurs catégories de produits, qui s'appliquera lors de la transition vers cagette, n'est donc pas remise en cause.

S'agissant d'une année de transition au niveau comptable, il sera difficile de comparer précisément les comptabilités 2019 et 2020 puisque:

- Le module comptabilité d'Ancolie étant limité, certaines opérations ne pouvaient être rangées au bon endroit en 2019.
- la méthode comptable passe d'une comptabilité partiellement à l'encaissement (enregistrement des opérations payées et donc éventuel report sur l'année N de factures non réglées en année n-1) à une comptabilité strictement achat/vente (opérations enregistrées à la date des livraisons), et ce afin de mieux évaluer le fonctionnement économique de l'association d'un exercice à l'autre.

La trésorerie de l'association se maintient ; les portes monnaies adhérents semblent être plus fréquemment rechargés depuis la mise en place des virements.

Fond associatif :

Le fond associatif avoisine 11 000€, comme présenté en AG. Clément interroge l'intérêt de disposer d'une réserve de plus de 10 000 € sur un compte en banque:

En soi, les trésorières estiment qu'un fond de roulement de 4 à 5000 euros est nécessaire pour garantir un fonctionnement serein du Panier.

Mais le reste pourrait être utilisé, comme cela a été fait pour les avances de soutien sur livraison à Alto Puruz (rappel: 2*1000€), pour soutenir d'autres projets, producteurs, installations,... sous forme de placement ou d'investissement.

→ En 2021, un des objectifs du Panier de Germaine pourrait être de discuter de l'utilisation de ses réserves

2. Fonctionnement bancaire :

Actuellement, le Panier de Germaine a deux comptes à la NEF et un compte au Crédit Coopératif, ce dernier étant le seul à permettre l'encaissement du liquide. Il en résulte des frais bancaires pour chacune des banques (environ 90€ de tenue de compte /an / banque + frais divers sur mouvements débiteurs, virements, ...), et deux interlocuteurs différents. Techniquement, il est possible de gérer la totalité des activités du Panier de Germaine avec le seul compte du Crédit Coopératif.

Le Panier de Germaine dispose d'un compte à la NEF pour l'éthique de ses placements, à priori plus engagés que ceux offerts par le Crédit Coopératif.

Pistes de simplification :

- Enlever la possibilité de payer en liquide ou le gérer différemment
 - NON, pas souhaitable de restreindre les paiements aux virements et chèques ; d'autant plus que l'on continue à accepter le Pelou qui est simple à gérer (envoi des Pelous au Chemin Limousin qui nous fait un chèque à encaisser en banque).
 - Vu les faibles recettes en liquide (environ 4500€ à l'année), possibilité de s'arranger pour ne plus avoir à l'envoyer en banque, en l'échangeant contre des chèques; le compte Crédit Coopératif ne serait alors plus utile.
- Sur l'engagement éthique : poser la question aux adhérents en AG, en préparant en amont un document expliquant l'enjeu, les différences d'utilisation de l'argent, ...

3. Passage à Cagette

Le travail réalisé avec les coordinateurs pendant le confinement et la réunion au local ont permis d'amener la plateforme cagette à être presque prête à recevoir l'activité du PdG (il reste encore des ajustements de catalogue et un temps de relecture complète des éléments, qui sera réalisé en amont des 1ères commandes).

L'urgence est aujourd'hui d'organiser l'étape du passage de l'activité sur Cagette, et pour cela de proposer des temps de prise en main du nouvel outil aux adhérents.

Aucun événement n'ayant eu lieu depuis l'AG, le CA propose d'organiser un repas entre adhérents, durant lequel sera proposé un temps de découverte/prise en main de Cagette.

Contours de l'événement

- Samedi 26 septembre
- RDV fin de matinée au local – temps de découverte cagette avant le repas / PC à disposition toute la journée pour se faire la main.
- Repas partagé avec une base offerte par le CA (apéritif, fromage du fournisseur livrant la semaine de la rencontre, pâtés limousins, salade tomate) + apport libre des adhérents
- « Bar » ouvert

En amont, connaissance nécessaire du nombre de personnes présentes (repas et veille covid)

→ Création d'une discussion sur SLACK pour organiser l'événement

→ Communication : 1ère annonce avec la date et horaires sur la newsletter puis mail dédié avec lien d'inscription

Organisation de la migration

Samedi 26 septembre : temps de découverte de Cagette lors de la rencontre adhérents.

- Mardi 29 septembre : découverte de Cagette possible à la permanence
- Mardi 6 octobre : 1ères commandes qui seront passées par cagette.

Si sur la livraison du mardi 6 des commandes ont été passées en amont sur Ancolie, elles seront rapatriées par le groupe de travail dans cagette pour permettre de n'avoir qu'une feuille de distribution.

Avant le lancement des 1ères commandes, un dernier tuto sera envoyé aux coordinateurs pour expliquer cette étape. Un tuto adhérent sera aussi envoyé.

D'ici la 1ère commande en ligne, le groupe de travail continuera les aller-retours avec les différents coordinateurs pour finaliser les catalogues; des comptes producteurs pourront aussi être créés s'ils souhaitent voir et/ou enrichir leur catalogue.

4. Nouvel approvisionnement en œuf ?

3 producteurs lançant ou ayant récemment lancé leur production d'œuf ont fait part de leur intérêt à livrer le PdG. Il est aujourd'hui difficile de se positionner sur qui pour fournir l'association dans la mesure où les besoins des adhérents en œufs ne sont pas connus.

Martine avait préparé avant l'été un questionnaire pour les quantifier. Ce questionnaire n'avait pas été envoyé puisque pas suffisamment de retours des membres du CA ; l'été n'était pas non plus la meilleure période pour cela.

→ Le questionnaire partira d'ici la fin de semaine – la date butoir de réponse est fixée au 11/09

→ Une discussion spécifique a été créée dans Slack pour échanger hors rencontre CA sur le sujet.

5. Approvisionnement en légumes

Quelques adhérents ont fait remonter leurs interrogations et critiques concernant le manque de diversité de légumes, notamment en pleine période de production estivale. Le sujet est récurrent depuis plusieurs années.

L'objectif de l'échange de ce CA est de mieux comprendre la question (surtout pour les nouveaux membres) et d'organiser un travail sur le sujet, qui n'est pas simple.

Aujourd'hui :

3 maraîchers fournissent le panier, Christophe DION, Matthieu GERARDIN et Clément PUYO

Sarah CAINAUD coordonne les légumes et organise des réunions de coordination avec les maraîchers.

Christophe livre la permanence du mardi et Matthieu et Clément celle du vendredi en complément de la gamme de Christophe.

Depuis quelques temps, le vendredi n'est plus fourni en légumes / la diversité des légumes est variable le mardi.

Les enjeux et observations :

A l'approche de l'été et à l'arrière-saison, les volumes de légumes commandés dégringolent ; beaucoup d'adhérents ont en effet un jardin chez eux et ceux qui n'en ont pas se fournissent probablement ailleurs car peu de diversité au PdG

Les maraîchers ne peuvent pas produire qu'en début de saison et en arrière-saison pour le PdG ; ils ne peuvent pas non plus ne faire que des légumes compliqués à cultiver (petits pois, haricots verts, choux, ...)

Le PdG n'est pas le débouché principal des maraîchers, qui vendent par ailleurs sur les marchés et/ou à d'autres associations. Même s'ils le font régulièrement pour honorer leurs commandes, livrer 1 caisse de légumes n'est ni rémunérateur pour les producteurs ni très écologique.

Des aléas de production ont diminué la disponibilité en légumes cette année.

→ Les adhérents doivent être informés des récoltes à venir et des éventuels aléas de production ; par mail et par la mise en place d'un calendrier.

→ Les besoins en légumes du PdG doivent être mieux appréhendés, selon la saison, les différentes modalités de livraison (engagement au panier, commande libre, ...), cela par une enquête adhérent. Sophie et Rémi préparent une première version.

→ Un nouveau point sera fait entre coordinateurs et maraîchers pour connaître les attentes et besoins de chacun, qui seront mis en relation avec les données collectées auprès des adhérents.

6. Questions diverses

Encaissement chèques et liquide pendant permanences :

Aujourd'hui les bénévoles inscrivent les dépôts des adhérents sur les fiches de distribution qui sont ensuite utilisées par la commission permanence. Cette donnée concerne en priorité les trésorières qui s'occupent de créditer les portefeuilles.

Proposition : tenue d'un cahier de caisse pour enregistrer les dépôts de chèques et de liquide.

→ Acceptée : Hortense s'occupe d'acheter un cahier de caisse et de le préparer et Martine ajoute l'info dans le cahier des permanents (qui a remplacé le tableau au mur)

Commandes de structures autres que des particuliers

Jenny Gutteridge souhaite savoir si la collectivité de La Porcherie peut passer commande aux producteurs par l'intermédiaire du PdG. Il s'agirait de besoin ponctuel pour les goûters (pains, pommes, ...) et éventuellement à plus long terme pour la cantine.

Attention, l'activité de l'association déclarée aux impôts n'est pas celle d'achat-revente pour des collectivités ou autres ; uniquement pour des particuliers

Un cas de figure proche s'est présenté par le passé avec le Cabas de Saint-Bonnet. Un temps de refacturation non négligeable avait été nécessaire.

→ Proposition du CA : un espace du local peut être laissé à la commune de La Porcherie pour qu'elle se fasse livrer par les producteurs du PdG. La commune contactera les producteurs pour passer commande et les payer (sans passer par Ancolie et donc sans entrer dans la compta de l'association). Jenny a normalement un accès aux coordonnées de ses derniers et aux dates de leurs livraisons, si ce n'est pas le cas ces données lui seront communiquées.

Affichage des CR de CA au local :

Depuis le réagencement du local, les CR du CA n'ont pas été ré-affichés sur le tableau à gauche de la porte de la partie « bar » ; l'idée du réagencement a été en effet de réduire le nombre de données affichées par-ci par-là. Les CR sont toujours envoyés par mail aux adhérents dès que validés.

→ L'ensemble des CR seront placés dans un classeur disponible sur les étagères au local lors des permanences.

Nombres d'adhérents :

Aujourd'hui, l'association compte 160 adhérents, contre 180 à l'AG 2020.

Cela n'est pas inquiétant, d'autant plus que Martine a re-travaillé sur la liste des adhérents pour en supprimer les noms qui y étaient encore mais ne faisant plus partie du PdG.

En prévision de l'AG 2021 :

Plusieurs sujets sont ressortis au cours des CA de l'année ; ils seront listés dans un document sur le drive. Cités jusqu'à maintenant la question de la labellisation bio, l'utilisation du fond associatif et le fonctionnement bancaire du PdG.